



PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTE

BILAN DES ACTIONS PNNS DE LA

VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER

2019/2020



SOMMAIRE



➤ CONTEXTE NATIONAL	PAGE 4
➤ LES CHIFFRES CLES AU NIVEAU NATIONAL	PAGE 5
➤ OBJECTIF GENERAL ET PRINCIPES TRANSVERSAUX DU PNNS	PAGE 6-8
➤ 10 MESURES PHARES DU PNNS	PAGE 9
➤ CONTEXTE SEYNOIS	PAGE 10-11
➤ LES CHIFFRES CLES AU NIVEAU LOCAL	PAGE 12
➤ METHODOLOGIE	PAGE 13
➤ LES ACTIONS MUNICIPALES	PAGE 14
➤ LES ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE	PAGE 15
➤ LES ACTIONS RECENSEES DES ASSOCIATIONS ET/OU INSTITUTIONS	PAGE 16
➤ ZOOM SUR 3 ACTIONS :	
- Les petits déjeuners sport santé bien être	PAGE 17-20
- Dimanche sur la corniche	PAGE 21-23
- Journée mondiale de l'obésité	PAGE 24-26
➤ LES CONSTATS – OBSTACLES ET LEVIERS	PAGE 27
➤ LES PERSPECTIVES	PAGE 28



➤ CONTEXTE NATIONAL

La France a mis en place une politique nutritionnelle de santé publique par le lancement en janvier 2001, à la demande du premier ministre et sous coordination interministérielle du ministère de la santé, du programme National Nutrition Santé (PNNS).

Le PNNS s'est développé jusqu'à aujourd'hui au travers de 4 programmes. Depuis le 27 juillet 2010, le PNNS est inscrit dans le code de la santé publique (loi n°2010-873, article L.3231-1).

Selon la loi, le programme élaboré pour 5 ans, définit les objectifs de la politique nutritionnelle du Gouvernement et prévoit les actions à mettre en œuvre afin de favoriser :

- l'éducation
- l'information et l'orientation de la population (recommandations en matière d'alimentation et d'activité physique)
- la création d'un environnement favorable au respect des recommandations
- la prévention
- le dépistage et la prise en charge des troubles nutritionnels dans le système de santé
- la mise en place d'un système de surveillance de l'état nutritionnel de la population et de ses déterminants
- le développement de la formation et de la recherche en nutrition humaine.

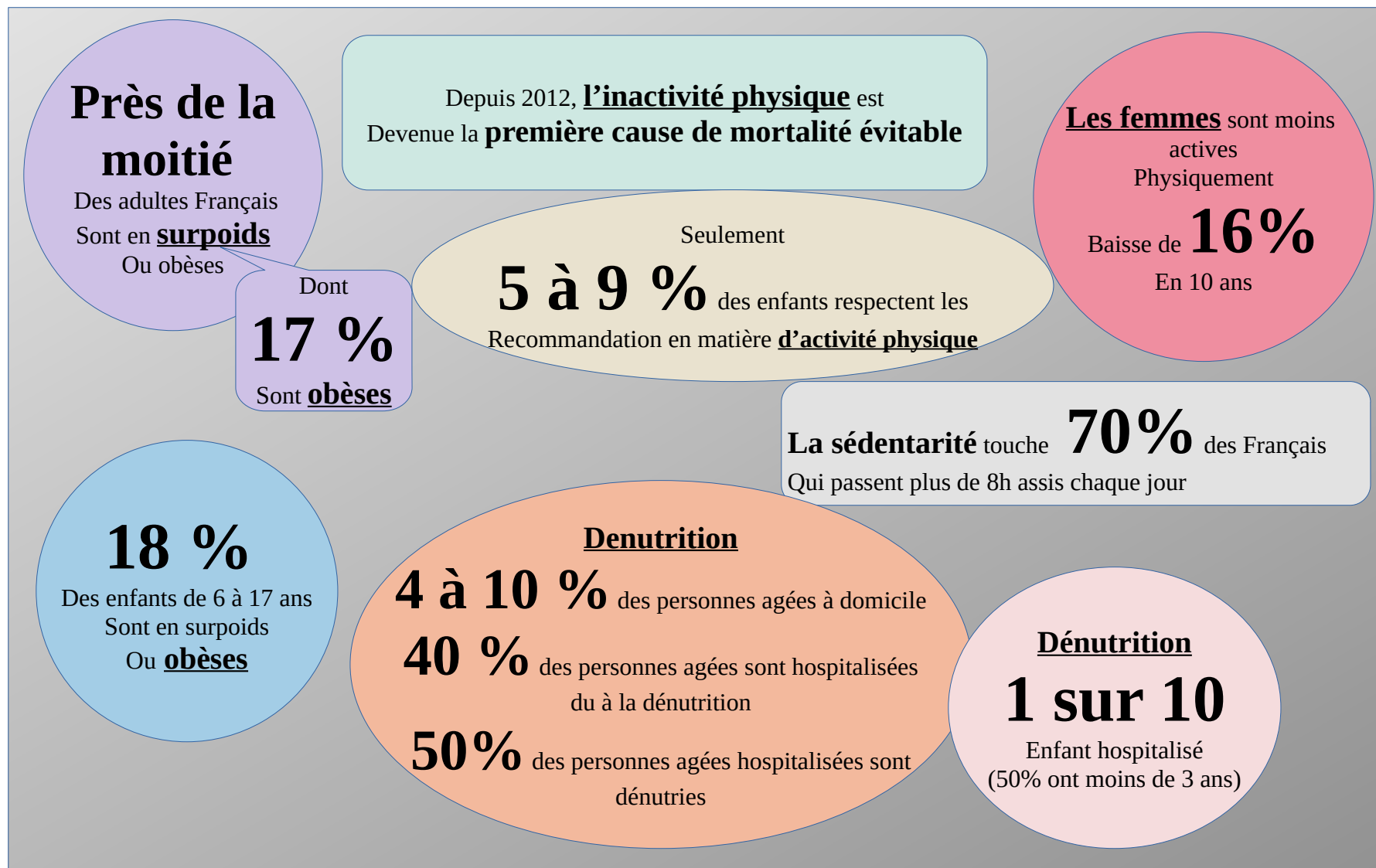
Le PNNS 2019-2023, coordonné par le ministère des solidarités et de la santé, est essentiellement axé sur la promotion d'une nutrition satisfaisante pour tous les groupes de population, avec un accent particulier pour les groupes défavorisés à moindre niveau d'éducation.

Il s'inscrit dans le cadre global d'une contribution de la France à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Il s'articule autour d'autres plans, programmes ou stratégies mis en œuvre par le gouvernement, qui le complètent, l'accompagnent, l'amplifient ou entrent en synergie avec lui. (Stratégie nationale de santé/ Plan national de santé publique/Programme national pour l'alimentation/Stratégie nationale sport santé etc...)



➤ LES CHIFFRES CLES AU NIVEAU NATIONAL



➤ OBJECTIF GENERAL ET PRINCIPES TRANSVERSAUX DU PNNS



Objectif général du PNNS

“Améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population, en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs, la nutrition”

La nutrition est un déterminant majeur de santé. Dans une perspective de santé publique, elle intègre l'alimentation et l'activité physique. Une nutrition satisfaisante à tous les âges de la vie contribue à la préservation d'un bon état de santé. A l'inverse, une nutrition inadaptée, au sens où elle s'éloigne des recommandations qui sont définies par les groupes d'experts scientifiques, est un facteur de risque des principales maladies chroniques dont souffre la population française en ce début de 21eme siècle : obésité, maladies cardiovasculaires, cancers, diabète de type 2 ou dénutrition.

Les objectifs nutritionnels de santé publique du PNNS sont fixés par le **Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP)**. Ces objectifs structurent les orientations stratégiques et servent de base pour définir les actions du PNNS. L'ensemble des actions du PNNS contribuent à l'atteinte de ces objectifs.

Principes transversaux

le PNNS 2019-2023 s'inscrit dans les orientations de la stratégie nationale de santé, du plan national de santé publique “priorité prévention : rester en bonne santé tout au long de sa vie” du gouvernement.

l'amélioration de la situation nutritionnelle et l'atteinte des objectifs du PNNS nécessitent :

- de donner un accent majeur à la prévention
- de répondre au défi de la réduction des inégalités sociales (lutte contre la précarité)
- de repérer précocement les risques et prendre en charge dans le système de soins les pathologies liées à la nutrition



Des principes transversaux déclinés en 5 axes :

AXE 1 : amélioration des environnements qui conditionnent les choix de la population afin de rendre le choix santé le plus facile que ce soit en matière d'activité physique ou de nutrition – une prévention sociétale (en attente d'un impact sur la réduction des inégalités sociales en matière de nutrition)

- objectif 1 : améliorer la qualité nutritionnelle des aliments
- objectif 2 : mieux manger en restauration hors foyers
- objectif 3 : réduire la pression marketing
- objectif 4 : encourager la mobilité active
- objectif 5 : mieux manger en situation de précarité alimentaire

AXE 2 : développement des moyens et outils validés et adaptés visant à aider les divers groupes de population à effectuer des choix individuels favorables pour la santé – une prévention individuelle

- objectif 6 : promouvoir et développer le nutri-score
- objectif 7 : promouvoir les nouvelles recommandations nutritionnelles du PNNS
- objectif 8 : lutter contre les comportements sédentaires
- objectif 9 : améliorer l'information relative à la qualité des aliments
- objectif 10 : accompagner les femmes, avant, pendant et après leur grossesse, et durant l'allaitement maternel
- objectif 11 : promouvoir auprès des parents de jeunes enfants les modes d'alimentation et activité physique favorables à la santé
- objectif 12 : soutenir le développement de l'éducation à l'alimentation et l'activité physique en milieu scolaire dans le cadre du développement d'écoles promotrices de santé
- objectif 13 : mieux former les professionnels oeuvrant dans le champ de la nutrition pour renforcer leur compétence en prévention
- objectif 14 : promouvoir la variété des images corporelles
- objectifs 15 : soutenir le développement de l'éducation à l'alimentation en milieu pénitentiaire

AXE 3 : la prise en charge des pathologies liées à la nutrition relève principalement de l'organisation du système de soins

- objectif 16 : dépister et prendre en charges les personnes obèses dans le système de soins
- objectif 17 : prévenir la dénutrition
- objectif 18 : développer des actions de dépistage, prévention et surveillance de l'état nutritionnel des personnes en situation de vulnérabilité dans les établissements médico-sociaux
- objectif 19 : développer l'offre et le recours à l'activité physique adaptée à des fins d'appui thérapeutique

AXE 4 : incitation des acteurs à agir à leur niveau et à inscrire leur action dans le cadre de la cohérence proposée par le PNNS
Atteindre l'ensemble de la population nécessite un travail étroit avec les professionnels, organismes, institutions qui agissent au plus près de la population

- objectif 20 : promouvoir et faciliter les initiatives locales
- objectif 21 : adapter des actions favorables à la santé dans le domaine de la nutrition aux spécificités des territoires ultra-marins

AXE 5 : recherche – surveillance- expertise : suivre l'évolution de l'état nutritionnel de la population, orienter les politiques publiques et anticiper les nouveaux enjeux afin de préparer l'avenir

- objectif 22 : développer la surveillance de la situation nutritionnelle, de la consommation alimentaire, des comportements sédentaires, de la pratique d'activité physique et de la qualité nutritionnelle des produits alimentaires
- objectif 23 : appuyer le PNNS sur une expertise indépendante
- objectif 24 : promouvoir une recherche orientée vers le développement d'actions de santé publique



➤ **10 MESURES PHARES DU PNNS 2019/2023**



PROMOUVOIR LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS NUTRITIONNELLES

1

PROMOUVOIR ET PARTAGER AU NIVEAU NATIONAL LES ACTIONS LOCALES INNOVANTES SOURCE DE CREATIVITE

10

VEILLER A L'ALIMENTATION DE NOS AINES

9

AUGMENTER LES FIBRES
REDUIRE LE SEL LE SUCRE
LE GRAS DANS LES ALIMENTS
DE CONSOMMATION COURANTE
PAR UN ENGAGEMENT FERME
DES ACTEURS ECONOMIQUES
PROMOUVOIR LE NUTRI-SCORE

2

RENFORCER LA PRESCRIPTION D'APS
PAR LES MEDECINS

8

REDUIRE LA CONSOMMATION
DE SEL DE 30% D'ICI 2025

3

DEVELOPPER LA PRATIQUE
D'ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE POUR
LES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES
CHRONIQUES

7

PROTEGER LES ENFANTS ET LES
ADOLESCENTS D'UNE EXPOSITION
A LA PUBLICITE POUR DES ALIMENTS
ET BOISSONS NON RECOMMANDES

4

PERMETTRE A TOUS DE BENEFICIER
D'UNE RESTAURATION COLLECTIVE
DE QUALITE EN TOUTE
TRANSPARENCE

5

ETENDRE L'EDUCATION A
L'ALIMENTATION
DE LA MATERNELLE AU LYCEE

6



➤ CONTEXTE SEYNOIS

La ville de La Seyne-sur-Mer est adhérente au programme "Ville active PNNS" depuis le 31 décembre 2007.

A ce titre de nombreuses actions ont été lancées et se poursuivent.

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat Local de Santé, la Ville est non seulement partenaire des actions proposées par les différents porteurs de projet mais également pilote et ce dans le cadre à la fois :

- d'une approche démographique (de la petite enfance aux seniors)
- d'une approche géographique visant l'ensemble des quartiers
- d'une approche spécifique, par typologie de population (précaire, isolée, porteuse de pathologies chroniques, ...).

Un grand nombre des services concourent à la mise en œuvre des objectifs du PNNS. Une attention particulière est faite dans le cadre de l'Atelier Santé Ville pour les populations résidents dans les territoires politique de la ville.

L'adhésion à cette charte est gratuite pour la Commune. Elle est signée pour une durée de cinq ans renouvelable. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé. La délibération n°172 du mardi 27 novembre 2018, vient renforcer cette volonté politique par l'adhésion à la nouvelle charte du programme PNNS.

En signant la charte, la ville s'est engagée à traduire localement les recommandations du PNNS visant à :

« promouvoir une alimentation et une activité physique favorables à un état nutritionnel et un état de santé optimaux de la population ».

Devenir adhérent à la charte Ville et Collectivité actives du PNNS, c'est s'engager :

- à devenir un acteur actif du PNNS en mettant en œuvre, promouvant et soutenant toute action qui contribue à l'atteinte des objectifs du PNNS et s'attache à lutter contre les inégalités de santé ;
- à mettre en oeuvre, chaque année, au moins une des actions spécifiques parmi celles citées dans la liste des actions proposées par le PNNS ;
- à veiller à ce que, pour toutes les actions mentionnées ci-dessus et menées dans la cadre de la collectivité locale, soient utilisées exclusivement les recommandations issues des référentiels du PNNS et veiller à ce que toute action nutritionnelle impliquant la collectivité n'aillent pas à l'encontre des repères de consommation du PNNS ;
- à nommer un référent "actions municipales du PNNS" qui aura la charge et la légitimité pour initier, suivre et coordonner les actions mises en œuvre dans le cadre de cette charte ;
- à afficher le logo "Villes actives du PNNS" de façon explicite sur les documents afférents à cette action.

Depuis, la municipalité a mis en oeuvre de nombreuses initiatives faisant référence explicitement ou non au PNNS. La Ville dresse aujourd'hui un bilan des actions menées en 2019/2020 afin de les valoriser et de dégager des perspectives, suite à la parution du dernier PNNS.



➤ LES CHIFFRES CLES AU NIVEAU LOCAL



OBESITE

Augmentation de **67,1%** entre
1997 et 2012 du taux de prévalence
De l'obésité

28,8 %

De la population Seynoise
A plus de
60 ans

3047 diabétiques traités
Soit

4,7 % de la population Seynoise

Un taux de pauvreté de **19,7 %**
contre 16,8% sur la métropole



➤ METHODOLOGIE

La Direction des Solidarités par son secteur santé et le contrat local de santé est missionnée afin de coordonner et recenser les actions de l'ensemble de la collectivité s'inscrivant dans le PNNS.

Afin de réaliser ce bilan, la Direction des Solidarités s'est appuyée sur un grand nombre de services de la collectivité. (sports, jeunesse, culture, petite enfance, affaires scolaires, restauration, bâtiments communaux, banque de données urbaines) la Direction des Solidarité a organisé un entretien avec chacun de ces service et les techniciens, afin d'avoir un retour le plus juste sur les actions menées ainsi que les obstacles et ou difficultés.

De plus, la Direction des Solidarité s'est attachée à réaliser un recensement plus étendu au près de multiples associations ou institutions du territoire afin d'avoir une image la plus complète de ce qui est réalisé en terme de nutrition sur la ville de la Seyne-sur-Mer

La ville a signé en 2018 la nouvelle charte PNNS et s'est engagée à :

Article 3 > **Mettre en œuvre**, chaque année, pour faciliter les choix alimentaires et la pratique d'activité physique favorables pour la santé, une ou plusieurs actions conformes au PNNS dans un ou plusieurs des quatre domaines d'intervention suivants : information-communication, éducation pour la santé, formation, aménagement du territoire, selon le cahier des charges suivant :

Taille de la commune	Nombre d'actions	Nombre de domaines
Moins de 4 000 habitants	Au moins 1 action	Au moins 1 domaine
De 4 000 à 20 000 habitants	Au moins 2 actions	Au moins 2 domaines
De 20 000 à 75 000 habitants	Au moins 3 actions	Au moins 3 domaines
Plus de 75 000 habitants	Au moins 4 actions	Au moins 4 domaines

les 4 domaines d'intervention :

Information et communication	Ainsi le bilan 2019/2020 se doit de mettre en avant a minima 3 actions dans 3 de ces 4 domaines.
Éducation pour la santé	
Formation	
Aménagement du territoire	

➤ LES ACTIONS MUNICIPALES



<p>Information et communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Commission crèche : visite de la restauration scolaire – adaptation des menus suite aux retours de cette commission (service petite enfance + restauration) • La semaine du goût (service restauration) • Conférence “bien vieillir” (direction des Solidarités) • Menu alternatif (service de la restauration)
<p>Éducation pour la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de la direction des sports (écoles municipales des sports/centre de loisirs adultes municipal/handisport/socio sport/obésité diabète et maladie chronique/bien être au travail/temps scolaire/temps méridien/crèches) • Prévention perte d’autonomie et “ateliers bien vieillir” (Direction des solidarités / direction des sports) • Élaboration et organisation des menus lors des séjours (service jeunesse)
<p>Formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agents de la collectivité par le CNFPT • Intervention du CODES sur les animateurs du service jeunesse
<p>Aménagement du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Commission d’accessibilité – plan pluriannuel d’aménagement – mises aux normes (direction des solidarités / ensemble des services) • Jardins partagés • Domaine de Fabrégas – agriculture bio et circuit court • Aménagement structure libre sur l’ESAJ (direction des sports) streetworkout + agrès fitness (en cours – financement ANS à hauteur de 50 % obtenu en 2019) • La dominante – projet environnement • 21 infrastructures sportives municipales • Terrains en accès libre : 1 beach volley + 9 city stades + 3 boulodromes + 4 courts de tennis + 6 terrains de baskets extérieurs + 3 terrains de hand extérieurs + 1 site de parapente et 2 sites de plongées • “Dimanche sur la corniche” corniche tamaris réservée au vélos et mode doux de 13h à 17h • Aménagement des crèches- écoles : cours extérieurs afin de permettre au maximum une dépense énergétique



➤ **LES ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE**

Information et communication	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau d'information jeunesse (BIJ) • Forum IPSI Mutualité Française et IDEA • Perturbateurs endocrinien (MDS Caduceus) • Forums santé itinérants (SAD83) • Journée de repérage et prévention seniors (ARS/Département/Mutualité française/IDEA/centre social Nelson Mandela/ligue contre le cancer/CNSA)
Éducation pour la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif PIEC (projet initiative enfant citoyen) mise en place d'une commission hygiène et alimentation (MAEFE) • Journée mondiale de l'obésité (direction des sports / direction des solidarités / ufolep du var / CDOS 83) • "A mon rythme" (Ufolep 83 / APAOP) • Petits déjeuners sport santé bien être (Direction des sports / Ufolep du var) • Labellisation Maison Sport Santé Société (Direction des solidarités / direction des sports / Ufolep du Var / CDOS 83) • Ateliers équilibres (Mutualité Française/Sport Plaisir) • Ateliers nutriments (Mutualité Française) • Ateliers sportifs de la direction des sports (caisse des écoles / associations socio culturelles/ IME/EAJ) • Un fruit à la récré (école Jean Zay- service de la restauration) • Manifestations sportives
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Perturbateurs endocriniens (MDS Caduceus) • Conférence sur les bons réflexes en matière d'alimentation et d'activité physique (Ufolep 83/ APAOP) • Ratatouille et cabrioles – formation des ATSEM CODES 83
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Course d'orientation Fort Napoléon CDCO83 – centre ville • CRAPA Janas TPM • Sentier du littoral TPM 14km avec 360 m de dénivelé • Piste cyclable – (12 km 857 d'itinéraire cyclable + 5 km 432 de voiries apaisées) TPM • Parc de la navale et parc Braudel TPM • Aménagement parc de la navale (streetworkout + agrès fitness) TPM (en cours) • Parcs et jardins TPM • Parc aquatique en DSP

➤ **DES ACTIONS RECENSEES DES ASSOCIATIONS ET/OU INSTITUTIONS**

Information et communication	<ul style="list-style-type: none"> • Nutrition santé / lutte contre la sédentarité / adulte relais(Femmes dans la cité)
Éducation pour la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Goûter équilibré – corbeille de fruits frais (AMIQ) • petits déjeuners santé (AMIQ) • Fête de la soupe – jardins partagés (AMIQ) • Adulte relais santé (AMIQ/Femmes dans la cité) • “équilibre de vie” et “ratatouille et cabrioles” dans les crèches et les écoles (CODES 83) • Actions de l’éducation nationale dans les écoles • Programme EDEN (IDEA) • dispositif « Sissi » travail sur les troubles du comportement alimentaire (IDEA) • Ateliers femmes enceintes sur diabète gestationnel (IDEA) • Nutrition santé / lutte contre la sédentarité (Femmes dans la cité) • Axe nutrition (activité physique + équilibre alimentaire) qui se retrouve dans différents projets (Centre social Nelson Mandela) • BIJ : ateliers en partenariat avec IDEA et le CODES • Sport/mémoire/nutrition (SAD83) • Programmes de l’ARS (APEA) • Activité physique- embauche d’un éducateur sportif (MAEFE / IME Folke Bernadotte) • Ateliers sportifs (Caisse des Ecoles) • Une offre en APA (marche) de MDS Caduceus • L’offre sportive très riche par la centaine d’associations sportives locales • Les manifestations sportives • Une offre en APA par 7 associations sportives sur le territoire
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • BIJ : formation des agents par la mutualité française



➤ **ZOOM SUR 3 ACTIONS :**



EDUCATION POUR LA SANTE
PETITS DEJEUNERS SPORT SANTE & BIEN ETRE

Objectif stratégique	Education pour la santé
Intitulé de l'action	Petits déjeuners sport santé bien être
Pilote de l'action	Partenariat entre l'Ufolep du Var et la Direction des sports de la ville de la Seyne-sur-Mer : pôle sports bien être et santé
Périmètre de l'action	Territoire politique de la Ville de la commune – quartier Berthe - espace socio sportif du germinal - Espace sportif accueil jeune
Public cible	Public féminin adulte et ou sénior
Autres références spécifiques à l'action	- contrat local de santé - atelier santé ville - Label terre de jeux 2024 - politique de la ville - strategie nationale sport santé - programme national pour l'alimentation
Eléments de contexte spécifiques à l'action	<p>Manifestations initialement créées afin de faire connaître le dispositif “toutes sportives”. Ce dispositif propose des séances d'activités physiques à un public uniquement féminin prioritairement issu d'un quartier politique de la ville. Les séances se déroulent au sein du quartier afin de faciliter la mobilité des adhérentes. Le tarif a été mis en place afin de permettre au plus grand nombre de participer à ce dispositif sans que l'aspect financier soit un frein. Ces manifestations ont eu lieu après chaque retour de vacances scolaires afin de faire connaître ou redynamiser la reprise du dispositif.</p> <p>Ambition de lever les freins que rencontrent les femmes des quartiers politique de la ville face à l'insertion sociale et professionnelle et à la pratique sportive.«Le sport est un puissant levier d'émancipation». Les femmes qui y résident sont nombreuses à y rencontrer des difficultés d'accès à la citoyenneté, à</p>

	l'insertion sociale et professionnelle,aux droits et elles sont peu à avoir une pratique sportive. Ainsi, il a été fait le pari que le sport soit un vecteur d'insertion sociale et professionnelle, et que l'accès à la pratique sportive puisse permettre de lever bon nombre de freins rencontrés par ce public.
Description de l'action et modalité de l'action	Proposition d'un temps mêlant activité physique, petit déjeuner équilibré à base de fruits frais issus d'une production locale ou de circuits courts et de différents ateliers de prévention. Chaque manifestation aborde un thème précis : alimentation, sommeil, stress, maladie chronique, dépistage du cancer du sein etc.... Cette manifestation gratuite se déroule en matinée de 9h à 11h et elle est ouverte à toutes.
calendrier	Janvier 2019 / mars 2019 / avril 2019 / juin 2019 / septembre 2019 / janvier 2020 /mars 2020
Partenaires	THM (anciennement TSH) – Préfecture du Var - CAF Les partenaires sont variables en fonction des thèmes de prévention abordés : Direction des solidarités Ligue contre le cancer AVEF APAOP différentes associations sportives locales (Aviron seynois – boxe team gomis – randonneurs seynois) connect + différents maraichers CDOS 83 STAPS Toulon la Garde
Indicateurs de suivi / résultats	Nombre d'intervention Nombre de participations Nombre d'inscription au dispositif "toutes sportives"





PETITS DEJEUNERS SPORT SANTE BIEN ETRE
EN QUELQUES CHIFFRES

UNE MOYENNE DE

40

BENEFICIAIRES
PAR DATE

“TOUTES SPORTIVES”

SAISON 2018/2019 : **180** BENEFICIAIRES
272 SEANCES : 3929 FREQUENTATIONS

SAISON 2019/2020 : **131** BENEFICIAIRES
IMPACT COVID-19
120 SEANCES : 811 FREQUENTATIONS

6 DATES PAR SAISON



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
“DIMANCHE SUR LA CORNICHE”

Objectif stratégique	Aménagement du territoire
Intitulé de l’action	“Dimanche sur la corniche”
Pilote de l’action	Ville de la Seyne-sur-Mer
Périmètre de l’action	Corniche de Tamaris quartier EST et SUD de la ville
Public cible	L’ensemble de la population Seynoise
Autres références spécifiques à l’action	<ul style="list-style-type: none"> - Loi sur l’air de 1996 - Loi SRU de 2000 - Grenelle de l’Environnement en 2007 - Plan d’action pour des mobilités actives 2015
Eléments de contexte spécifiques à l’action	Cette Manifestation résulte d’une expérimentation précédente, au vu de l’engouement des Seynois, la nouvelle Municipalité a décidé de proposer un rendez-vous bimensuel afin de valoriser l’utilisation du vélo et des modes doux sur les 2 voies de circulation.
Description de l’action et modalité de l’action	La corniche de Tamaris est interdite aux véhicules motorisés pendant 4 heures afin de laisser l’espace aux piétons, utilisateurs de vélos ou mode doux de déplacement.
Partenaires	Association vélo pour tous Association Toulon var déplacement
calendrier	Deux dimanches par mois – tester initialement le dimanche 25 octobre 2020 de 13h à 17h
Indicateurs de suivi / résultats	Nombre de participants Nombre de plaintes des automobilistes





DIMANCHE SUR LA CORNICHE
EN QUELQUES CHIFFRES

5 km de corniche

Une estimation de
la police municipale
de

300

Participants

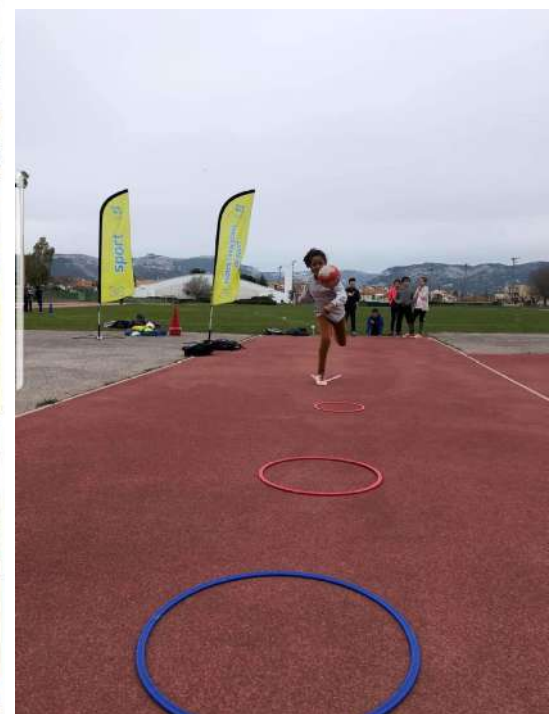
4 heures
d'immobilisation
De la corniche

0 plaintes
des automobilistes

INFORMATION - COMMUNICATION

Objectif stratégique	Information - communication
Intitulé de l'action	Journée mondiale de l'obésité
Pilote de l'action	Directions des sports
Périmètre de l'action	Stade Scaglia/Baquet
Public cible	Enfants de 8 à 11 ans des écoles municipales des sports
Autres références spécifiques à l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat local de santé - Atelier santé ville - Label terre de jeux 2024 - Stratégie nationale sport santé - Programme national pour l'alimentation
Eléments de contexte spécifiques à l'action	L'obésité est devenue une crise planétaire qui affecte près de 8 millions de français. Pourtant cette pathologie reste mal connue. A l'échelle locale, la ville a décidé de relever le défi et de lancer la première édition de la "journée mondiale de l'obésité" afin de sensibiliser à l'obésité par un apport de connaissances et de communication.
Description de l'action et modalité de l'action	<p>Rassemblement de plusieurs groupes d'enfants des EMS (Ecole Municipale des sports) et des ACM (accueils collectifs de mineurs) de la ville afin de leur faire vivre une animation avec différents ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ateliers sportifs - ateliers Ufolep du var / APAOP : jeu de l'oie géant sur la nutrition / stand photo / ateliers sportifs - atelier du CDOS "jeux olympiques"
calendrier	04 mars 2020
Partenaires	Direction des solidarités - Ufolep du Var – APAOP – CDOS 83 -
Indicateurs de suivi / résultats	<p>Nombre de participants</p> <p>Personnes touchées sur les pages facebook</p>





JOURNEE MONDIALE DE L'OBESITE
EN QUELQUES CHIFFRES

+ DE **60** ENFANTS
DE 8 A 11 ANS

1989
VUES SUR
LES PAGES FACEBOOK

1450
VUES SUR LA PAGE FACEBOOK
LASEYNESPORTS

539
VUES SUR LA PAGE
FACEBOOK
UFOLEP DU VAR

➤ LES CONSTATS – OBSTACLES ET LEVIERS

- LES OBSTACLES :

- * La crise sanitaire Covid-19 (arrêt ou forte diminution des actions)
- * Les moyens humains et financiers

- LES LEVIERS :

- * Des services de la Ville déjà fortement mobilisés sur ce champ d'action
- * Un tissu associatif et partenarial très riche
- * Une volonté politique d'oeuvrer sur ce champ



➤ LES PERSPECTIVES

- Pérenniser les actions déjà existantes (difficulté COVID-19)

- Renforcer les différents partenariats et développer de nouveaux

- Décliner l'ensemble des actions recensées dans ce bilan en fiche action

- Augmenter la visibilité des actions PNNS sur la ville (logo PNNS – site de la ville - outils de communication – valorisation des actions)

- Elaborer et mettre en oeuvre une manifestation PNNS (post covid quand les rassemblements seront à nouveaux permis)

